

# VILLAGE DE CAP-PELÉ

## PROCÈS-VERBAL

### RÉUNION PUBLIQUE DU 6 JUILLET 2009

Présents : Hector Doiron, maire adjoint  
Hector Cormier, conseiller  
Mathieu Fougère, conseiller  
Eliza Leblanc, conseillère  
Stéphane Dallaire, secrétaire-greffier  
Jacques Doiron, trésorier

Ouverture de la réunion à 19h03.  
( 11 personnes sont présentes)

2009-1      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec une modification. Le point 13 doit être présenté avant l'item 9.

ADOPTÉE

*Divulgation d'intérêt.*

Aucun conflit d'intérêt signalé.

2009-2      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Mathieu Fougère que le procès-verbal de la réunion publique du 1 juin 2009 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le maire adjoint, Hector Doiron, fait la présentation du rapport du maire adjoint du mois de juin 2009 de la municipalité de Cap-Pelé.

Stéphane Dallaire procède à la présentation du rapport du directeur général du mois de juin 2009.

*Pétitions, présentation et délégation.*

*Comité de récréation et loisirs.*

2009-3      Proposé par Hector Cormier, appuyé de Eliza Leblanc que la municipalité de Cap-Pelé fasse une demande de financement au gouvernement provincial dans le but de construire le terrain de plein air à Dupuis Corner.

ADOPTÉE

2009-4      Proposé par Hector Cormier, appuyé de Mathieu Fougère que la municipalité demande une somme de 50. 00\$ pour la saison envers la location du terrain de balle Serge Porelle. Des jeunes de la communauté organisent une équipe de balle à Cap-Pelé.

ADOPTÉE

*Comité de la gouvernance et ressources humaines.*

Arrêté concernant l'exploitation et l'entretien des gravières dans le Village de Cap-Pelé

2009-5      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la lecture intégrale de l'arrêté municipal No. A-003, un **ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN DES GRAVIÈRES (CARRIÈRES) DANS LE VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la lecture intégrale de l'arrêté municipal No. A-003.

2009-6      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Mathieu Fougère que l'on accepte la lecture intégrale de l'arrêté municipal No. A-003.

ADOPTÉE

Projet d'arrêté concernant le système d'égouts sanitaires public dans le Village de Cap-Pelé

2009-7      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la première lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-004, un **ARRÊTÉ CONCERNANT LE SYSTÈME D'ÉGOUTS SANITAIRES PUBLIC DANS LE VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la première lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-004.

2009-8      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Mathieu Fougère que l'on accepte la première lecture par titre de l'arrêté municipal No.A-004.

ADOPTÉE

2009-9      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No.A-004, un **ARRÊTÉ CONCERNANT LE SYSTÈME D'ÉGOUTS SANITAIRES PUBLIC DANS LE VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-004.

2009-10     Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Mathieu Fougère que l'on accepte la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-004.

ADOPTÉE

2009-11     Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Mathieu Fougère que le conseil accepte la **POLITIQUE MUNICIPALE NO. P005** **POLITIQUE SUR LES ACHATS DE BIEN ET SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ.**

ADOPTÉE

***Comité des transports, environnement et sécurité publique.***

Hector Cormier fait la présentation des rapports du Service d'incendie des mois de mai 2009 et juin 2009.

2009-12      Proposé par Hector Cormier, appuyé de Eliza Leblanc que les rapports du Service d'incendie des mois de mai 2009 et de juin 2009 soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉE

***Comité des finances, tourisme et promotion.***

Mathieu Fougère procède à la présentation du rapport financier au 31 mai 2009 de la municipalité de Cap-Pelé.

2009-13      Proposé par Mathieu Fougère, appuyé de Hector Cormier que le rapport financier au 31 mai 2009 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2009-14      Proposé par Mathieu Fougère, appuyé de Hector Cormier que la municipalité de Cap-Pelé demande à la Caisse populaire Sud-Est ltée pour un financement intérimaire de 1 500 000. 00\$ pour couvrir à court terme le financement de la construction de la nouvelle bibliothèque. Le Village doit demander du financement à court terme en attendant le financement à long terme avec la Corporation de financement des municipalités du N.-B..

ADOPTÉE

2009-15      Proposé par Mathieu Fougère, appuyé de Eliza Leblanc que la municipalité de Cap-Pelé accepte de garder une somme de 10 000. 00\$ au budget pour l'année 2009 afin de compléter la première phase du musée de la boucanière qui va être situé au Centre d'information aux visiteurs.

ADOPTÉE

2009-16      Proposé par Mathieu Fougère, appuyé de Hector Cormier que le Village de Cap-Pelé accepte la soumission de Gaudet Landscaping Ltd au montant de 44 866. 71\$ (TVH incluse) pour la construction d'une piste de pompe à bicyclette et pour l'aménagement paysagiste. L'autre soumission reçue pour ce contrat de travail fut JK Fraser & Son Ltd. au coût de 50 115 .50\$ (TVH incluse).

ADOPTÉE

2009-17      Proposé par Mathieu Fougère, appuyé de Eliza Leblanc que suite à la recommandation de Collaborative Planning que la municipalité de Cap-Pelé accepte la soumission de Canadian Ramp Company au coût de 30 000. 00\$ (TVH incluse) pour l'achat d'équipement (3572-pro series) pour le terrain de planche à roulettes. Le Village avait reçu trois soumissionnaires pour ce projet, soit A.B.C. Recreation Ltd., Brand Ramps et Canadian Ramp Company.

ADOPTÉE

*Comité d'urbanisme et développement économique.*

Projet d'arrêté du plan rural, de construction et de lotissement

Le maire-adjoint Hector Doiron demande au secrétaire-greffier s'il a reçu des objections écrites concernant l'arrêté du plan rural, de construction et de lotissement. Le secrétaire-greffier précise qu'il n'existe aucune objection écrite envers le rezonage.

M. Doiron demande à trois reprises s'il y a des objections de la salle pour l'arrêté du plan rural, de construction et de lotissement.

Aucune objection de la salle.

2009-18      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la première lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-005, un **ARRÊTÉ ADOPTANT LE PLAN RURAL DU VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la première lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-005.

2009-19      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Mathieu Fougère que l'on accepte la première lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-005.

ADOPTÉE

2009-20      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-005, un **ARRÊTÉ ADOPTANT LE PLAN RURAL DU VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-005.

2009-21      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Mathieu Fougère que l'on accepte la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-005.

ADOPTÉE

2009-22      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la première lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-006, un **ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DE CONSTRUCTION DU VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la première lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-006.

2009-23      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Mathieu Fougère que l'on accepte la première lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-006.

ADOPTÉE

2009-24      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-006, un **ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DE CONSTRUCTION DU VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No.A-006.

2009-25      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Mathieu Fougère que l'on accepte la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-006.

ADOPTÉE

2009-26      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la première lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-007, un **ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DE LOTISSEMENT DU VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la première lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-007.

2009-27      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Mathieu Fougère que l'on accepte la première lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-007.

ADOPTÉE

2009-28      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on fasse la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-007, un **ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DE LOTISSEMENT DU VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Eliza Leblanc fait la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-007.

2009-29      Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Mathieu Fougère que l'on accepte la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No. A-007.

ADOPTÉE

2009-30      Proposé par Hector Cormier, appuyé de Mathieu Fougère que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

---

Hector Doiron  
maire adjoint

---

Stéphane Dallaire  
secrétaire-greffier